Le Second Empire

Louis Napoléon Bonaparte prends tous les pouvoirs dès son coup d'état le 2 décembre 1851. Il attends le 2 décembre 1852 pour se faire sacrer Empereur, la date du sacrement de Napoléon I^{er}, qui est son oncle. Napoléon III a le pouvoir executif, nome les ministres, le conseil d'état, le sénat, le préfet, le sous-préfet et aussi les maires des communes. Napoléon III garde le pouvoir législatif et nome les candidats qui doivent se présenter.

L'empereur prends aussi le contrôle des libertés. La presse, expression, réunion... Les oeuvres littéraires sont soumises a la censure si elles attaquent le pouvoir, l'empreur, sa façon de gouverner... Victor Hugo à beaucoup contesté le pouvoir du point de vue religieux comme social. Deplus, il revendique le régime autoritaire. Donc tout ses érits sont censurés. Mais il arrive quand même à les publiers. Napoléon III, rassemble la foule et plébiscite. Cela les empêchent donc de se prononcer sur leur point de vue. Il interdt certaines libertés comme celle d'association.

Il existe des contestations politiques. Victor Hugo en fait parti, il conteste le régime autoritaire comme Léon Gambetta. Avec son texte sur les libertés, il défend le « Programme de Belleville ». Lors des élections législatives de 1869. Le suffrage universel masculin est gardé de la 2^{nd} République, mais ne sont autorisés à voter seulement les hommes de 21 ans ou plus et doivent en plus être français. Deplus, les scrutins doivent être secret.